

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE – SANS PUBLIC en raison de la crise sanitaire

Mesdames, Messieurs Les membres du Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 12 février 2021 à 19 heures – salle polyvalente de Bramafan

Comptant sur votre présence, avec mes cordiales salutations.

A ARGENTINE, le 04-02- 2020
Le Maire – Jean-Claude PERRIER



ORDRE DU JOUR

- Mandatement du CDG en vue de la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire.
- Mise en œuvre d'une démarche mutualisée en vue de conclure une nouvelle convention de participation sur le risque « Prévoyance » 2022-2027
- Convention avec la DSDEN concernant le dossier LABEL école numérique
- Délibération du Conseil autorisant le Maire à ester en Justice.
- Renouvellement de la convention d'adhésion au service intérim CDG
- Renouvellement du dispositif « fonds d'urgence COVID 19 aux collectivités et EPCI
- CET (Compte Epargne Temps)
- Information dossier HIVORY
- Questions diverses

POUVOIR

Je soussigné (e),
donne pouvoir à (2)

de me représenter à la réunion du Conseil Municipal convoqué pour le

de prendre part à toutes les délibérations

d'émettre tous votes et signer tous documents

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité.

(2) Nom, prénom, adresse

(3) Cocher la mention utile

(4) NB. Validité : trois reports au maximum

(5) Porter à la main : 'Bon pour pouvoir' et signer.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque (5).

Fait à ARGENTINE, le